



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 12 avril 2024

### **Ouverture d'une mission d'enquête sur les violences à caractère sexuel ou sexiste**

- **La mission sera conduite par l'inspectrice générale du service de santé des Armées (SSA) et l'inspecteur général des Armées – gendarmerie (IGAG).**
- **Elle a pour objectif d'investiguer le dispositif existant et de proposer des pistes d'amélioration concrètes, sur l'ensemble du périmètre du ministère.**
- **Le rapport sera remis au ministre des Armées et à la secrétaire d'État à la fin du mois de mai 2024, en prévoyant des points d'information au Parlement.**

Prenant acte des témoignages récents de victimes de violences sexuelles et sexistes au sein du ministère, Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, ont ouvert une mission d'enquête sur les violences à caractère sexuel ou sexiste. Cette mission a été confiée à l'inspectrice générale du SSA, le médecin général des armées Sylvie Perez, et à l'IGAG, le général de corps d'armée Bruno Jockers, major général de la gendarmerie nationale. Le rapport sera remis au ministre et à la secrétaire d'État à la fin du mois de mai 2024.

Cette mission dressera le bilan du dispositif existant, dans toutes ses dimensions :

- le plan de lutte contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexuelles au sein du ministère des Armées, lancé en 2014, et en particulier l'action de la cellule Thémis ;
- les dispositifs de prévention ;
- le parcours des victimes dès lors que les faits sont connus du commandement (notamment : accueil, protection, accompagnement, carrière) ;
- le traitement des auteurs des faits (notamment : mesures conservatoires, traitements disciplinaires, poursuites pénales, carrière) ;
- l'exercice des responsabilités du commandement à l'égard de la victime, de l'auteur des faits et du collectif.

Elle veillera à établir un comparatif entre la situation dans les armées, directions et services et les autres administrations, notamment au ministère de l'intérieur et à l'international, afin d'identifier les bonnes pratiques et les résultats observés.

La mission formulera des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité du dispositif sur l'ensemble des axes d'effort considérés. Les recommandations formulées concerneront tant les armées, directions et services, que les écoles.

L'inspectrice générale du SSA et l'IGAG présenteront, en début et en fin de mission, et à tout autre moment jugé nécessaire, leurs travaux au Parlement, plus spécifiquement auprès des délégations au droit des femmes et auprès des deux commissions chargées des questions de défense.

Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, réaffirment leur plein soutien aux victimes, et leur engagement à veiller à l'application pleine et entière d'une politique de tolérance zéro à l'encontre des auteurs de tels agissements.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées

[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)

09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et  
à la communication de la défense**

**DICoD**

Centre media du ministère des Armées  
60 boulevard du général Martial Valin  
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15